

REY, une dynastie de mouliniers cretois

Entretien avec Mr Emile Rey ; extrait de « la soie à l'atome » édité par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Valence et de la Drôme, 1979

Après beaucoup d'hésitations, l'élevage du ver à soie a envahi la campagne drômoise du XIXe siècle. Avant d'être utilisés pour le tissage, les fils de soie devaient être préparés par torsion. Ainsi est née l'industrie du moulinage dont le but était d'effectuer cette opération.

Dans la Drôme, comme surtout dans l'Ardèche, les moulins fleurirent pour devenir, à une époque, l'industrie dominante d'une grande partie du département, Romans excepté.

La famille Rey tient depuis quatre générations une place de premier plan dans cette industrie qui compte encore aujourd'hui (*en 1978*) environ 200 unités de production.

L'âge d'or du moulinage

« Mon arrière grand-père Emile Rey, était originaire de Beaufort-sur-Gervanne. C'est lui qui, en 1852, y a créé la première usine de moulinage (*Moulin du Roy*), sur la rivière, dans un bâtiment qui existe d'ailleurs toujours, mais qui a été vendu à un éleveur de truites. »

« Il y avait depuis longtemps, beaucoup de filatures dans la région - il n'en reste plus aujourd'hui en activité. On trouverait facilement une bonne quarantaine de filatures désaffectées dans la région de Crest. Le moulinage a pris en quelque sorte le relais de la filature, au moment où l'élevage du ver à soie a pris tellement d'extension dans l'Ardèche d'abord, et puis dans la Drôme ensuite. Il fallait travailler les fils de soie qui sortaient des magnaneries avant de les livrer aux fabricants. C'est de là qu'est né le moulinage. »

« Dans la Drôme, il y en avait partout, et pas seulement à Crest ; à Saillans, par exemple, il y avait une usine importante. Il suffisait de peu de chose pour faire tourner un moulinage ; l'énergie était fournie par des roues à aubes sur les rivières. On a même vu avant 1900, des « roues à hommes » ; ces hommes passaient une bonne partie de la journée à marcher à l'intérieur de grandes roues pour les faire tourner. Cela paraît inimaginable maintenant ! »

« L'âge d'or du moulinage fut à partir de 1910. A l'époque de mon grand-père Emile Rey avait 27 moulins en Drôme et Ardèche. Nous en avons jusqu'à Clérieux, là où s'est installée l'usine de chaussures Pratic, qui avait racheté nos bâtiments. »

« La guerre de 14-18 n'a pas trop gêné notre activité. Mais après il y a eu l'extraordinaire envolée de l'industrie, une période vraiment euphorique pour les affaires et en particulier dans notre profession, à partir de 1925 à peu près. On achetait la soie sur « bateau flottant », c'est à dire pendant la traversée, depuis la Chine ou le Japon, car la soie naturelle française était déjà largement concurrencée par celle d'Extrême-Orient. Comme les trajets étaient très longs et les cours avaient le temps de changer bien des fois, on achetait donc sur parole sur « bateau flottant » et on ne confirmait par écrit que bien après. »

« La soie artificielle, née à Besançon en (1924-25)*, est arrivée dans la Drôme en 1926 et 1930, et loin de bouleverser le moulinage, elle l'a fait redémarrer de plus belle. La rayonne avait des fils plus gros mais pouvait se traiter avec le même matériel que celui de la soie naturelle ; c'était plus rémunérateur. »

« Je me rappelle qu'à cette époque, trois compères : Camille Dumont, fabricant de turbines hydrauliques à St-Uze (*usine toujours en activité en 1978*) ; Robert, le grand-père de Jean Paul Robert, installateur d'équipements électriques à Valence ; et Pain, constructeur de matériel textile à Valence, ont joué un grand rôle dans le développement des moulinaages de la Drôme et de l'Ardèche. Ils étaient tous trois gad'Zards et ensemble ils partaient visiter tous ceux qui avaient quelques capitaux et des chutes d'eau pour les encourager à monter un moulinage. Après un bon repas – car c'étaient de bons vivants – l'affaire était conclue et ils installèrent ainsi dans les années 1926-1930 la plupart des moulinaages de la région. »

« Le textile, à ce moment-là, représentait les trois-quarts de l'industrie dans la région de Crest. Le reste s'était des scieries, des fabriques de caisses, peu de choses. »

1929 : la crise et les faillites

« C'est alors que survint la crise de 1929 qui frappa de plein fouet toute la profession. A Lyon, où j'étais entré à l'Ecole de Tissage en 1928, la moitié des soyeux étaient en faillite en 1931. En Drôme-Ardèche, beaucoup d'usines disparurent : la Viscose Ardéchoise de Vals-les-Bains ; les deux usines Chabert à Flaviac ; ainsi que la plupart des usines nouvellement montées, peut-être une vingtaine. »

« A Crest, l'usine Guérin qui nous a précédé dans nos locaux, fut vendue aux enchères à la bougie pour la somme dérisoire pour l'époque de 170 000 F. A mon retour de Lyon, j'ai vu les 22 000 broches que nous avions, toutes arrêtées. Il y avait 500 chômeurs dans la ville ; beaucoup devaient aller à la soupe populaire mise en place à cette occasion, tandis que d'autres allaient aider aux travaux des champs pour subsister. »

« La crise dura jusqu'en 1932-33, après quoi on assista à un redémarrage jusqu'à la guerre. Nous avions à ce moment-là de gros marchés avec l'Allemagne, qui a toujours été pour le textile un client très important. Déjà vers 1900-1910, mon grand-père travaillait à façon avec l'Allemagne. »

« Les Allemands nous envoyaient de la rayonne qu'ils fabriquaient en grosses quantités ; nous les transformions et ensuite nous les réexportions chez eux. Nous traitons ainsi 50 tonnes par mois, particulièrement des fils crêpe. Les Allemands étaient des clients en or, bien que juste avant la guerre ils se soient trouvés dans l'incapacité de payer. »

En 1939, à la déclaration de la guerre, nous avions en stock 135 tonnes de marchandises appartenant à des firmes allemandes. Elles ont été prises par un séquestre qui était le directeur de l'Enregistrement de Crest. Heureusement, celui-ci était fils de moulinier. Il a pris sur lui la gestion du stock, a fait mouliner les fils à Rey et les a revendu à des tisseurs français.

« Pendant l'occupation, alors que j'étais prisonnier, les Allemands ont demandé aux mouliniers français de travailler pour eux. Ceux-ci ont accepté à la condition que ce ne fut pas pour la guerre. Nous avons alors fait des fils fins pour doublures. Et en 1944, nous avions 100

tonnes de fils appartenant aux Allemands. La même opération que celle de 1939 fut renouvelée ! »

Des progrès techniques hallucinants

« Après guerre, les affaires reprennent jusqu'en 1952-53 où arrive la deuxième crise importante. En effet, la mode a évolué ; on ne voulait plus de fils crépés. Il fallait des fils plats pour lesquels l'opération de moulinage n'était plus nécessaire. Une fois encore les Allemands vont nous sortir de l'ornière. »

« Vers 1956-57 est arrivé le fil-mousse nylon qui, comme jadis la rayonne, a redonné un coup de fouet à la profession. Le procédé était français et pendant quelques temps nous avons profité de l'exclusivité ; la demande étrangère était très vive et l'on s'arrachait les premières fabrications. C'est à cette époque qu'est née la texturation par le procédé de fausse torsion ; cette nouvelle technique ayant été exploitée par l'industrie du moulinage. »

« Parallèlement, les procédés techniques et les matériels évoluaient - et évoluent encore - avec une rapidité déconcertante. »

« Il y a une dizaine d'années, nos broches tournaient à 15 000 tr/mn et progressivement nous sommes arrivés à 600 000 tr/mn ; en 1975, un nouveau procédé « par friction » permet d'atteindre des vitesses 4 à 5 fois plus rapides. »

« On s'oriente, semble-t-il, vers un transfert important de cette nouvelle activité au profit des producteurs de fils synthétiques. Ajoutez à cela les problèmes de main d'œuvre : les coûts salariaux sont de plus en plus lourds et il est de plus en plus difficile de trouver des ouvriers pour travailler le dimanche, car nos machines doivent travailler en continu. La moindre panne d'électricité est un véritable problème. Et après chaque panne, il faut 3 jours pour remettre la production en marche. »

« Mais c'est un peu une constante de notre métier que de connaître cette succession de crises et de renouveaux. Il y faut en plus, de la rigueur dans la gestion, de l'adaptabilité et beaucoup d'optimisme. »

NB

* En 1884, Louis Marie Hilaire Bernigaud de Grange, comte de Chardonnet âgé de 45 ans invente une soie artificielle à base de cellulose et de collodion douée des mêmes propriétés que la soie naturelle : brillant, ténuité et légèreté.